

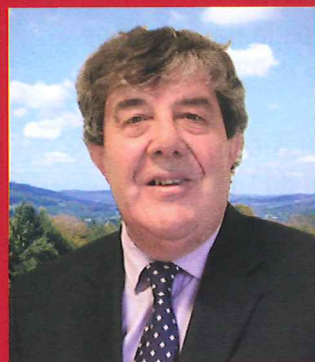
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 17 juin 2012

1^{er} circonscription de la Haute-Vienne



Alain Rodet

TITULAIRE



Gérard Audouze

Conseiller régional du Limousin

SUPLÉANT

présentés par

Le rassemblement de la
majorité présidentielle



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens à remercier chaleureusement les **24.747** électrices et électeurs qui m'ont témoigné leur confiance, en me plaçant largement en tête des candidats au premier tour des élections législatives sur la 1^{ère} circonscription de la Haute-Vienne, avec **49,31%** des suffrages exprimés.

Votre soutien massif est un puissant encouragement à poursuivre le travail engagé dans vos villages, vos communes, vos quartiers et à l'Assemblée Nationale.

Pourtant, rien n'est encore acquis et votre mobilisation est plus que jamais capitale : **le 17 juin, votre vote sera décisif.**

En désignant François HOLLANDE pour conduire la nation pendant les cinq prochaines années, les Français ont **exprimé leur profonde envie de changement**. Ils ont voulu rompre avec la politique d'injustice et de division menée par le président sortant et sa majorité parlementaire, qui ont multiplié les attaques contre les protections sociales, le pouvoir d'achat, le système scolaire, les services publics de proximité...

Dimanche prochain, en donnant massivement votre soutien aux candidats du rassemblement de gauche, vous permettrez au changement de s'exercer pleinement. **Notre Président doit en effet pouvoir s'appuyer sur une large majorité à l'Assemblée Nationale pour mettre en œuvre les mesures indispensables au redressement de notre économie et à la protection de nos concitoyens.**

En matière d'éducation, de justice fiscale, de sécurité, d'accès au logement, les engagements pris devant les Français doivent être appliqués sans attendre...

Dès aujourd'hui, nous devons refuser l'Europe de l'austérité et engager de nouvelles négociations pour sortir de la crise par la croissance et l'emploi. Nous devons permettre aux travailleurs qui ont commencé à travailler tôt et disposent des annuités nécessaires de partir à 60 ans. Nous devons nous assurer que la Politique Agricole Commune bénéficie à l'ensemble de nos éleveurs. Nous devons défendre une France exemplaire sur le plan environnemental, en diversifiant davantage nos sources d'énergie.

Dès aujourd'hui, nous devons veiller à l'égalité des soins, traiter la délicate question de la dépendance des personnes âgées et lutter contre les déserts médicaux. Nous devons engager une profonde réforme du système bancaire et financier, pour que les banques servent l'économie et non la spéculation, pour que les petits épargnants soient réellement protégés...

C'est cette volonté de construire une France plus juste et plus protectrice que vous défendrez en votant pour les candidats du rassemblement de gauche, le 17 juin. **Ensemble, nous devons donner une large majorité au changement.**

Soyez assurés de mon écoute et de mon engagement à défendre vos intérêts et à travailler sans relâche au développement de nos territoires.

*Je vous remercie pour votre soutien
et vous assure de tout mon dévouement*

Alain Rodet

Nous vous invitons à voter massivement le dimanche 17 juin pour assurer l'élection d'Alain RODET et de son suppléant Gérard AUDOUZE

Fernand ANDRIEUX, maire de Surdoux
Michel BALLOT, maire de Peyrat-le-Château
Jean-Claude BASSET, adjoint au maire de Champnétery
Claude BIRON, 1^{er} adjoint au maire de Saint Sylvestre
Fernand BOUBY, 1^{er} adjoint au maire de Saint Amand- le-Petit
Claude BOURDEAU, conseiller général du canton Limoges-Cité
Isabelle BRIQUET, vice-présidente du Conseil général, Maire du Palais-sur-Vienne
Claude BRUNAUD, maire de Bonnac-la-Côte
Michel Roger CHADELAUD, maire de Saint Julien-le-Petit
Claude COUDRIER, présidente de la communauté de communes Briance-Combade
Maurice COUTURIER, maire de Saint Sylvestre
Jean DANIEL, conseiller régional du Limousin (mouvement des élus écologistes limousins)
Marie-Christine DELAGE, maire de Saint Laurent-les-Églises
Daniel DEMARTY, maire d'Aureil
Jean-Pierre DEMERLIAT, sénateur de la Haute-Vienne
Jean-Paul DENANOT, président du Conseil régional
Stéphane DESTRUHAUT, conseiller général du canton de Limoges-Grand Treuil
Jean-Gérard DIDIERRE, maire de La Croisille-sur-Briance
Alain DOLLEY, maire de Bujaleuf
Béatrice DUFOUR, maire de Sauviat-sur-Vige
Bernard DUMONT, maire d'Eybouleuf
Bernard DUPIN, maire de Saint Priest-Taurion
Jean-Paul DURET, maire de Panazol
Jean-Pierre ESTRADE, maire de St Martin-Terressus
Gisèle FAURE, maire de Sussac
Joël FORESTIER, maire de Neuvic-Entier
Bernard FOURNIAUD, maire de Feytiat
Robert FRAISSEIX, maire de Linards
Gérard GRANET, conseiller général du canton de Limoges-La Bastide



Roland IZARD, maire de Rilhac-Rancon
Rémi JANDAUD, maire de Moissannes
Laurent LAFAYE, vice-président du Conseil général
Henri LAVAUD, maire de Saint-Méard
Jean-Claude LEBLOIS, vice-président du Conseil général, président de la communauté de communes de Saint Léonard-de-Noblat
Pierre LEFORT, conseiller général du canton de Limoges-Vigenal
Yves LE GOUFFE, maire de Masléon
Elisabeth MACIEJOWSKI, maire d'Ambazac
Thierry MENUCELLI, maire de Cheissoux
Nicole MOUTARDE, 1^{re} adjointe au maire de Peyrat- le-Château
Jean-Claude PATELOUP, maire de Roziers-Saint- Georges
Jean-Louis PENICAUD, maire de Saint Gilles-les-Forêts
Marie-Françoise PEROL DUMONT, présidente du Conseil général
Daniel PERDUCAT, maire d'Eymoutiers
Manuel PERTHUISOT, maire des Billanges
Jean-Claude PEYRONNET, Sénateur de la Haute-Vienne
Micheline PIEDFORT, ancienne maire de Châteauneuf-la-Forêt
Bernard POUSSIN, maire de Saint Denis-des-Murs
Philippe REILHAC, conseiller régional du Limousin
Sandrine ROTZLER, conseillère générale du canton Limoges-Carnot
Dominique SERRU, 1^{er} Adjoint au Maire de Rempnat
Sylvain URBANIAK, adjoint au maire de Beaumont-du-Lac
Hervé VALADAS, maire du Châtenet-en-Dognon
Gérard VANDENBROUCKE, 1^{er} vice-président du Conseil régional, maire de St Just-le-Martel

Et les élus municipaux socialistes et républicains des communes de : Limoges, Ambazac, Augne, Aureil, Beaumont-du-Lac, Les Billanges, Bonnac-la-Côte, Bujaleuf, Champnétery, Châteauneuf-la- Forêt, Le Châtenet-en-Dognon, Cheissoux, La Croisille-sur-Briance, Doms, Eybouleuf, Eymoutiers, Feytiat, La Geneytouse, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic-Entier, Le Palais-sur-Vienne, Panazol, Peyrat-le-Château, Rempnat, Rilhac-Rancon, Royères, Roziers-St-Georges, Saint Amand le Petit, Sainte Anne-Saint Priest, Saint Denis-les-Murs, Saint Gilles-les-Forêts, Saint Julien-le-Petit, Saint Just-le-Martel, Saint Laurent-les-Églises, Saint Léonard-de-Noblat, Saint Martin-Terressus, Saint Méard, Saint Priest-Taurion, Saint Sylvestre, Sauviat-sur-Vige, Surdoux, Sussac.

Vu, les candidats